

**Préfecture de  
Haute - Garonne  
Commune de  
LHERM**

**Dossier n° DP0312992500019**

Demande déposée le : 24/03/2025  
Complétée le :  
Par : GROUPE ECO SOLIDAIRE  
Représentée par : Monsieur SMILA Noam  
Demeurant à : 41 RUE DU 11 NOVEMBRE  
94700 Maisons-Alfort  
Pour : Réalisation d'une isolation thermique  
par l'extérieur avec changement de couleur  
de l'enduit  
Sur un terrain sis : 0014 ROUTE DE  
RIEUMES 31600 LHERM  
Cadastré : OF-0605

**Objet : Rejet tacite**

Monsieur,

Vous avez déposé une déclaration préalable le 24/03/2025, pour un projet de réalisation d'une isolation thermique par l'extérieur avec changement de couleur de l'enduit situé 14 route de RIEUMES 31600 LHERM.

Par lettre du 07/04/2025, je vous ai demandé de bien vouloir compléter votre dossier par les pièces suivantes :

**DPC4. Un plan des façades et des toitures [Art. R.431-10 a) du code de l'urbanisme] :**  
Choisissez une échelle permettant d'avoir une vue suffisamment précise de l'aspect général des façades et des toitures des constructions concernées par votre projet.  
Il faut fournir le plan de toutes les façades des constructions, qu'elles aient ou non des ouvertures.  
Ils doivent faire apparaître la composition d'ensemble de chaque façade, la répartition des matériaux et leurs aspects, les éléments de décors (tels que les moulures ou les corniches), les portes, les fenêtres, les cheminées et plus généralement tout ce qui se voit de l'extérieur. Si votre projet modifie les façades de bâtiments existants, représentez l'état initial des façades et des toitures (c'est-à-dire à la date de dépôt de votre dossier) et l'état futur (pour une meilleure lisibilité, vous pouvez faire deux plans distincts).

Ces pièces n'ayant pas été adressées à la mairie de LHERM dans le délai de trois mois, vous êtes réputé avoir renoncé à votre projet. Votre demande fait donc l'objet d'une décision d'**opposition tacite**.

Vous devez redéposer une nouvelle demande si vous souhaitez réaliser votre projet

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**LHERM, le 15 juillet 2025**  
**Pour le Maire et par délégation, l'adjointe à l'Urbanisme.**

**Brigitte BOYE**

  
